

Préambule :

Le SNOSAN fonde ses analyses principalement sur les bases de données des CROSS ainsi que des données SNSM, SDIS, CRS et SAMU qui viennent enrichir ces informations (lorsque les CROSS ne sont pas avisés).

Elles sont principalement scindées entre opérations portant sur **les activités plaisance d'une part et sur les loisirs nautiques d'autre part.**

La plaisance comprend les voiliers habitables, les navires à moteur ainsi que les annexes.

Les loisirs nautiques comprennent toutes les activités à partir de flotteurs non intégrés dans la plaisance (voile légère, kite surf, jet ski, canoë kayak, etc.) ainsi que toutes les activités sans flotteur (baignade, plongée, isolement par la marée, etc.)

Comme pour l'année passée, le SNOSAN porte en outre une attention particulière sur le **risque noyade** en lien étroit avec Santé Publique France.

Les observations portent sur la **période estivale qui s'étale du 1^{er} mai au 30 septembre.**

Les statistiques élaborées ne peuvent traduire l'accidentologie totale survenue dans la mesure où certaines opérations, le plus souvent bénignes, ne font pas l'objet d'un compte-rendu ou que certaines opérations ne sont pas identifiables dans les bases de données comme étant associées à la plaisance ou aux loisirs nautiques.

Sous ces réserves, les données recueillies par le SNOSAN, à partir des remontées d'informations effectuées principalement par les CROSS, demeurent une précieuse source pour l'établissement et la hiérarchisation des évènements de mer et de leur gravité.

Remarque importante :

Depuis 3 ans, s'agissant des données issues des CROSS, le SNOSAN fondait ses analyses sur une base de données (SECMAR) qui est abandonnée depuis le 1^{er} janvier 2021 pour la métropole au profit d'un nouvel outil (SEAMIS). Les CROSS ultra-marins continuent cette année de nourrir la précédente base dans l'attente de la généralisation de SEAMIS.

En conséquence, pour la saison estivale 2021, le SNOSAN a basé les chiffres sur l'outil SEAMIS pour la métropole et l'outil SECMAR pour l'outre-mer. Ce changement de dispositif ne permet pas pour l'heure d'établir d'évolution sur plusieurs exercices. Seules les évolutions particulièrement marquantes observées d'une année sur l'autre pourront faire l'objet d'une mention dans le présent bilan.

Sommaire :

I - Généralités - Plaisance et Loisirs nautiques

II - Activités plaisance à voile et à moteur

III – Loisirs nautiques avec et sans flotteurs

I – GENERALITES PLAISANCE ET LOISIRS NAUTIQUES :

1) Nombre d'opérations de secours et d'assistance :

On dénombre cette saison 5935 opérations totales réparties en 4245 en plaisance et 1690 en loisirs nautiques.

Les données « loisirs nautiques » sont minorées par le fait qu'un nombre significatif d'opérations d'assistance ou de secours se déroulent à proximité immédiate de la zone de plage ou littorale n'impliquant alors pas systématiquement la coordination par un cross.

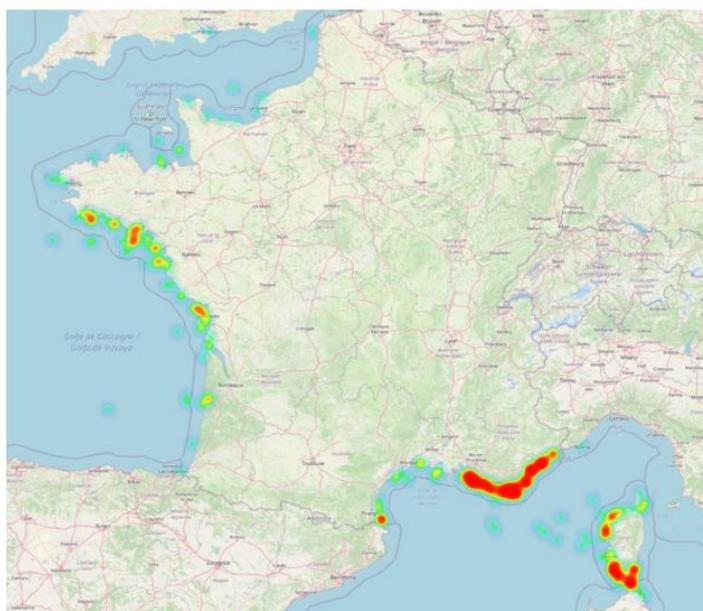
Cette donnée traduit une baisse de 9 % par rapport à 2020 du nombre des opérations.

2) Bilan humain

Malgré une baisse sensible du nombre d'opérations, le nombre de personnes impliquées en 2021 ne diminue pas proportionnellement et le nombre total de décédés/disparus au contraire persiste (94 en 2021 contre 93 en 2020). Le nombre de blessés croit de plus de 7%.

Cross Métropole et Outre-Mer	2021	2020	Variations
Nombre d'opérations	5935	6576	-9 %
Personnes impliquées	14882	15341	-3%
Décédés	71	76	-6,5%
Disparus	23	17	+35%
Blessés	449	418	+7,4%
Secourus	2842	3428	-17%
Retrouvés après recherches	127	65	+95%

Les 406 opérations ayant ainsi sollicité le Centre de coordination maritime médical (CCMM) et les Samu de coordination médicale maritime (SCMM) se concentrent majoritairement sur la Côte d'Azur et dans une moindre mesure en Bretagne Sud. La plaisance à moteur, les jet ski et la plaisance à voile sont les flotteurs qui sollicitent le plus les équipes médicales maritimes de permanence.



Carte Seastat (Source DAM), Localisation des opérations CCMM et SCMM saison estivale 2021.

3) Moyens d'alertes : le 196 rentre dans les usages

Pour la première fois les données issues de SEAMIS nous permettent d'apprécier l'usage du numéro d'urgence 196 en métropole. Nous constatons que celui-ci a été composé 1770 fois et constitue ainsi un tiers des vecteurs d'alerte utilisés.

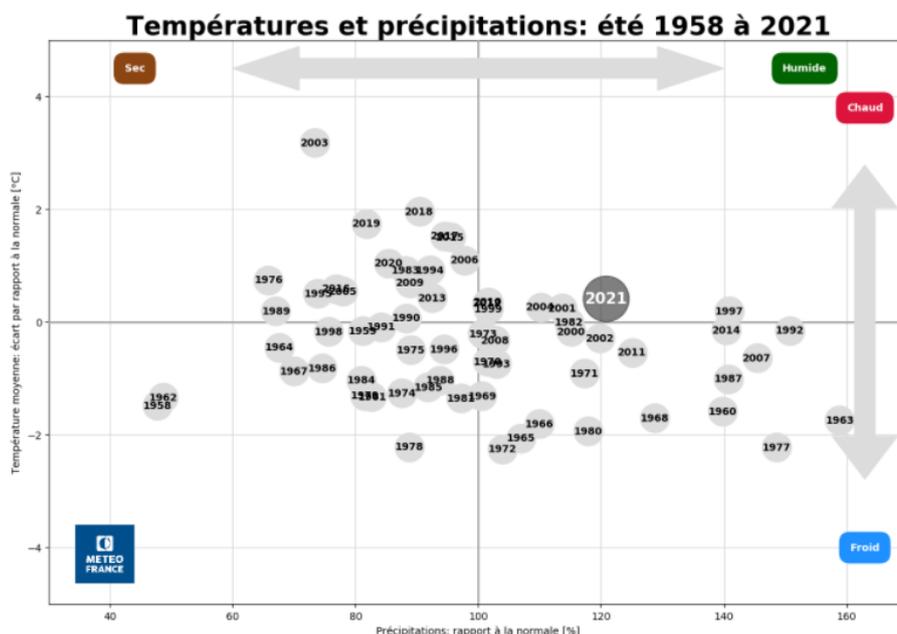
Le recours au 196 est intervenu pour la plaisance (voile, moteur et annexes) 1326 fois et pour les loisirs nautiques 444 fois (avec et sans flotteur).



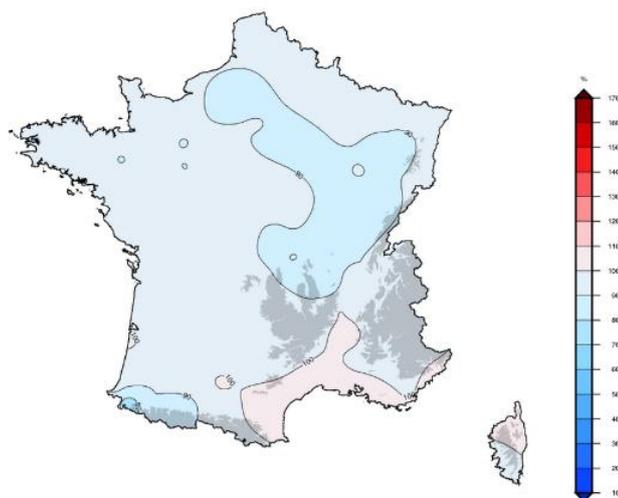
4) Conditions météorologiques de la saison estivale :

Les conditions météorologiques ou de mer sont très souvent un facteur de cause déterminante d'accident ou de facteur aggravant. Une corrélation entre les conditions météorologiques et le nombre de déclenchements d'opérations est recherchée et analysée par le SNOSAN. Ces conditions peuvent être étudiées car intégrées dans le nouveau dispositif Seamis en place dans les CROSS métropolitains depuis 2021.

Selon le bulletin climatique général de Météo France, durant cet été, les conditions météorologiques ont coupé la France en deux : Les températures ont été en moyenne proches des valeurs de saison sur la majeure partie de l'Hexagone sauf sur le pourtour méditerranéen et la Corse qui ont vu les températures s'établir entre 1 et 2 °C au-dessus des normales saisonnières.



La durée d'ensoleillement s'en est trouvée affectée sur une grande partie du pays :



Edité le : 01/09/2021 - Produit élaboré avec les données disponibles du : 01/09/2021 à 13:47 UTC

Rapport à la moyenne saisonnière de référence 1991-2010 de la durée d'ensoleillement, été 2021. © Météo-France.

a) Les températures et précipitations :

MAI :

Les températures sont restées inférieures aux normales la majeure partie du mois.

JUIN :

Les températures ont été en moyenne 1 à 3 °C au-dessus des normales, voire localement plus sur le quart nord-est et la Corse. Du 11 au 18, une forte chaleur s'est installée sur le pays, et du 14 au 16, les maximales ont dépassé 30 °C en moyenne sur la France.

JUILLET :

Les températures sont restées inférieures aux normales une grande partie du mois, notamment du 12 au 16 avec un pic de fraîcheur marqué mais souvent 1 à 2 °C au-dessus sur la côte provençale et la Corse.

L'ensoleillement a été déficitaire sur la quasi-totalité du pays.

AOUT :

La fraîcheur a dominé excepté du 10 au 17 avec un épisode de fortes chaleurs sur le Sud-Est.

Les températures maximales ont été fraîches pour la saison, en moyenne 1 à 3 °C en dessous des normales exceptées sur le pourtour méditerranéen et la Corse.

SEPTEMBRE :

Le mois a été marqué par un temps très chaud durant la première quinzaine avec deux pics de forte chaleur du 5 au 9 puis du 13 au 15 et par de nombreux épisodes pluvio-orageux très intenses.

b) Le Vent et la mer :

Pour les fois où l'information a été précisée lors des opérations concernant la plaisance et les loisirs nautiques au sein des CROSS métropolitains, la répartition du nombre d'opérations selon les conditions de vent a été la suivante :

Entre 4 et 6 nds : 1051
Entre 7 et 10 nds : 1140
Entre 11 et 16 nds : 1311 (soient 36%)
Entre 17 et 21 nds : 761
Entre 22 et 27 nds : 220
Entre 28 et 33 nds : 34

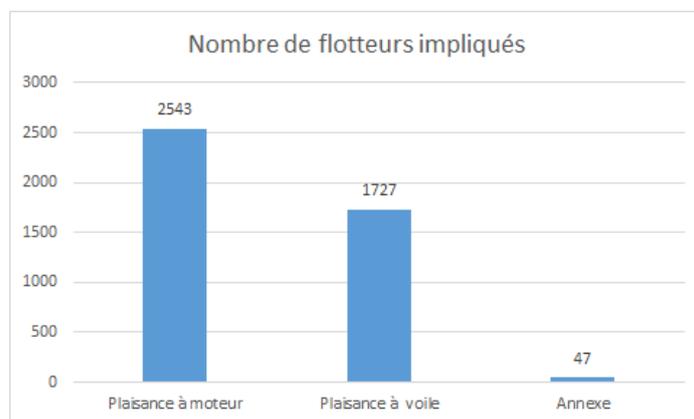
1607 opérations ont eu lieu dans une mer peu agitée (entre 0,50 et 1,25 m).

II – ACTIVITES PLAISANCE A VOILE ET A MOTEUR :

1) Volumétrie globale du nombre d'opérations pour la plaisance à voile, à moteur et annexes

La navigation de plaisance génère 4245 opérations (métropole et outre-mer compris) réparties en 2512 opérations pour la plaisance à moteur, 1686 pour la plaisance à voile et 47 pour les annexes.

Le nombre de flotteurs impliqués se répartit comme suit :



La somme des moteurs, voiliers et annexes ne correspond pas au total d'opérations car un même flotteur peut être comptabilisé 2 fois. Exemple : un bateau à moteur et un voilier impliqué dans une même opération sera comptabilisé comme 2 opérations.

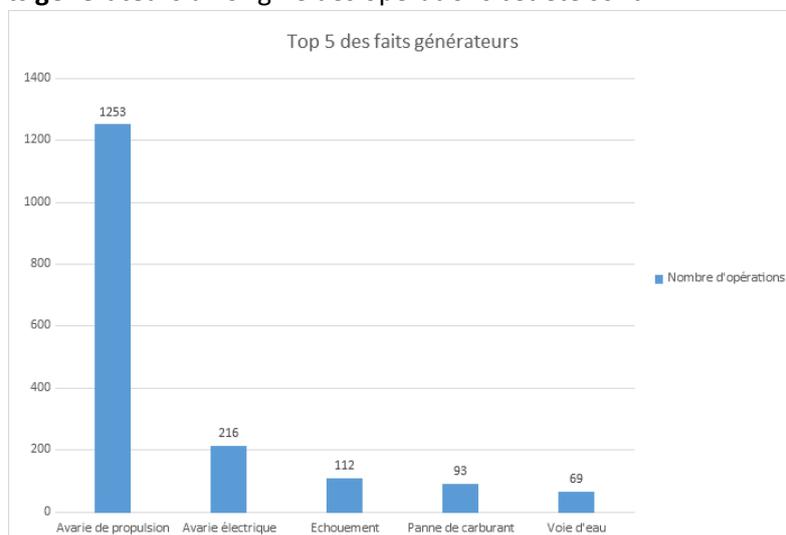
A noter que pour 47 opérations sur les annexes, on dénombre 104 personnes impliquées. La tendance semble s'être inversée par rapport à 2020 sur la période de la saison estivale. (2020 : 69 personnes impliquées - 107 annexes impliquées dues principalement à des ruptures de mouillages lors des confinements).

2) Les bateaux à moteur :

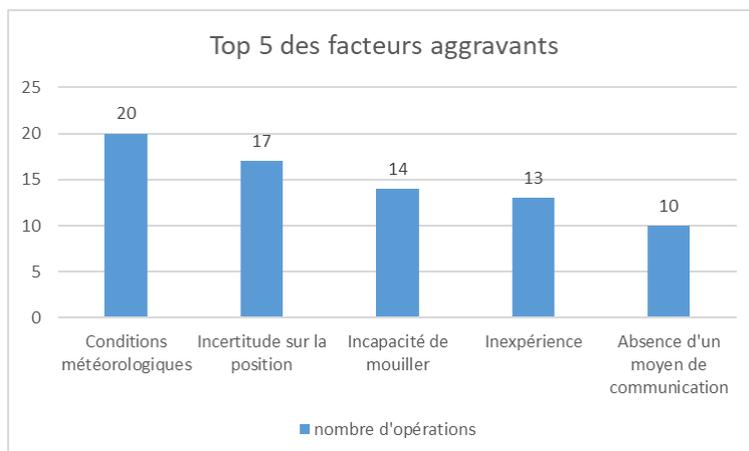
On compte 2512 opérations pour 2543 embarcations à moteur impliquées cette saison en métropole et outre-mer.

L'outil Seastat permet d'affiner, pour la métropole, le nombre d'opérations en fonction de la taille des bateaux impliqués. A ce titre, l'intervalle le plus représenté concerne les bateaux à moteur entre 5 et 6,50 mètres avec 638 opérations.

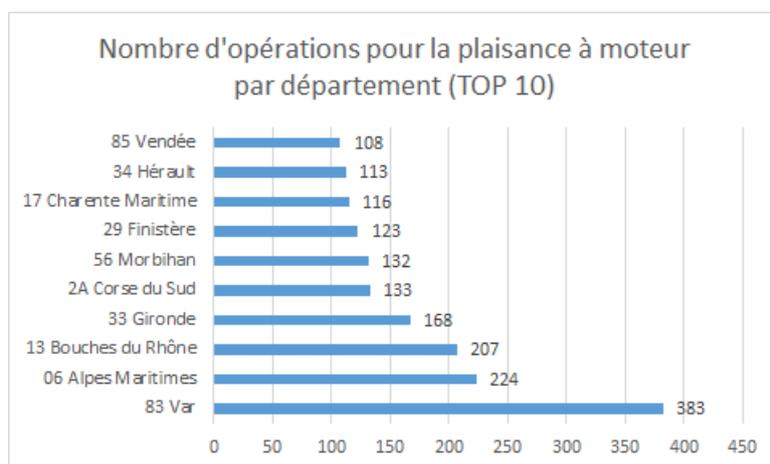
Les **principaux faits générateurs** à l'origine des opérations cet été sont :



Les **principaux facteurs aggravants**, lorsqu'ils ont été identifiés sur Seastat, en métropole, pour la plaisance à moteur sont :



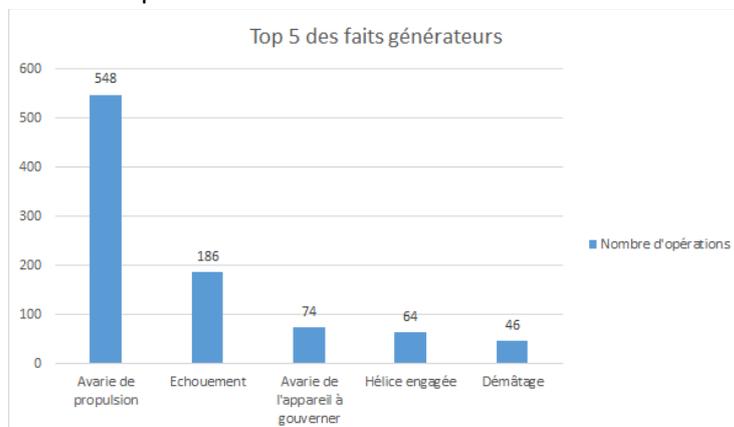
La répartition par département des événements conduit à une surreprésentation du sud-est de la France.



3) Les voiliers

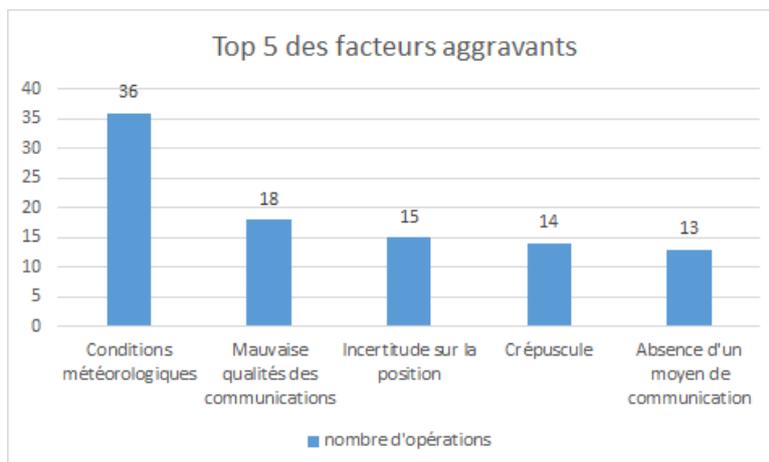
Le nombre d'opérations pour voiliers s'établit cette saison à 1686.

Les voiliers impliqués en métropole et outre-mer sont au nombre de 1727.

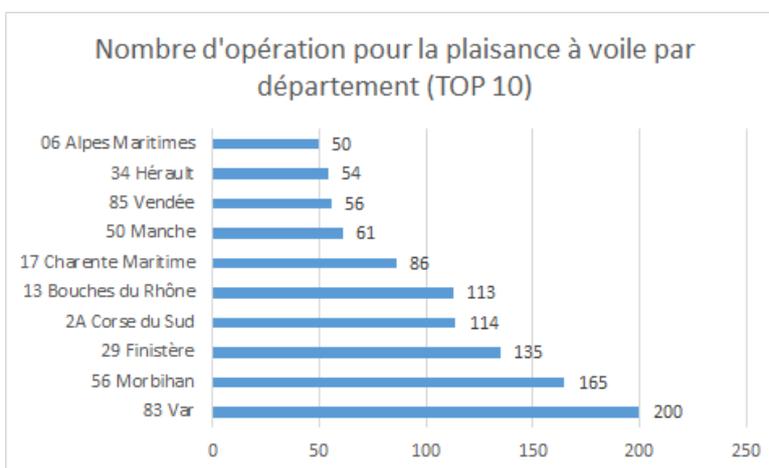


Il faut souligner que figurent, au titre des avaries de propulsion en plaisance à voile, des bateaux de types pêche-promenade, néanmoins immatriculés comme voiliers, qui n'utilisent que leur moteur.

Les facteurs aggravants, lorsqu'ils ont été identifiés sur Seastat, pour la métropole, sont les suivants pour le périmètre de la plaisance à voile :



Les départements concernés pour les voiliers :



Bilan pour la plaisance :

Le CROSS Méditerranée note un afflux d'opérations le plus souvent à partir de 16h00, lorsque les plaisanciers commencent à quitter leurs mouillages. Il signale en outre cet été un nombre anormalement élevé de heurts et d'abordages, révélateurs d'une maîtrise insuffisante des navires et embarcations parfois surmotorisés ou de défauts de vigilance.

Les CROSS Etel et Corsen soulignent pour leur part que 77% de leurs interventions d'assistance et de sauvetage concernent la plaisance à voile et à moteur et sont notamment dues à des avaries de propulsion et des échouements. Selon ces CROSS, le grand nombre d'interventions s'explique par un défaut de maintenance des embarcations et par du matériel de sécurité manquant ou défectueux.

Il convient de noter que la durée moyenne de sortie en navigation à voile est souvent très supérieure à celle d'une navigation au moteur. Le risque statistique est donc plus fort, même si la pratique n'est pas forcément plus accidentogène.

Plaisancier à voile ou à moteur, une sortie en mer se prépare. Rien ne doit être négligé que ce soit l'entretien de son matériel, la météo ou encore les équipements de communication.

Une sortie bien préparée permet d'éviter le déclenchement d'une opération ou à défaut une meilleure coordination de la chaîne des secours.

Événements marquants en plaisance de la saison estivale :

15 mai 2021 : une dizaine de moyens de secours ont été dépêchés à Saint-Hilaire de Riez pour un bateau à moteur échoué et retourné sur les rochers sans personne à bord. Malgré l'intervention des secours qui n'a pas été épargnée par les rafales de vents, les sapeurs-pompiers ont découvert un homme inconscient et en arrêt cardiorespiratoire qui n'a pu être réanimé.

22 juin 2021 : Une personne a été grièvement blessée suite à une chute à bord d'un bateau à cause d'une vague d'étrave sur le secteur de Cala Muretta, commune de Belvedere Campomoro (Corse du sud).

22 juin 2021 : Un Incendie (suivie d'une explosion) est intervenu à bord d'un catamaran de plaisance (location) avec 5 personnes à bord. Une personne est décédée.

Le 28 juillet 2021 : au Port du Crouesty, la fausse manœuvre d'un plaisancier de semi rigide de location le conduit à la situation ci-dessous :



Commentaire d'un employé de la société de location :

"Il voulait faire sa petite manœuvre, le locataire, et il s'est affolé. Il a mis ' En avant plein gaz' par erreur et le bateau est parti comme une fusée." Source : Ouest France – le 1er aout 2021.

Sur ces questions, nous invitons le lecteur à prendre connaissance du rapport remis en mai 2021 à la Ministre de la mer et à la Ministre des sports intitulé *"Expertise sur les mesures de prévention des accidents occasionnés par les hélices des bateaux"* - IGESR 2021-084/IGAM 2021-040.

III – LOISIRS NAUTIQUES :

Les loisirs nautiques avec et sans flotteur, en métropole et outre-mer, représentent cet été 1690 déclenchements d'opérations ainsi répartis :

Total des opérations loisirs nautiques avec flotteurs : 943

Total des opérations loisirs nautiques sans flotteur : 747



Bien que légèrement inférieur au total de l'été précédent, l'été 2021 confirme l'augmentation globale sur les 6 dernières années.

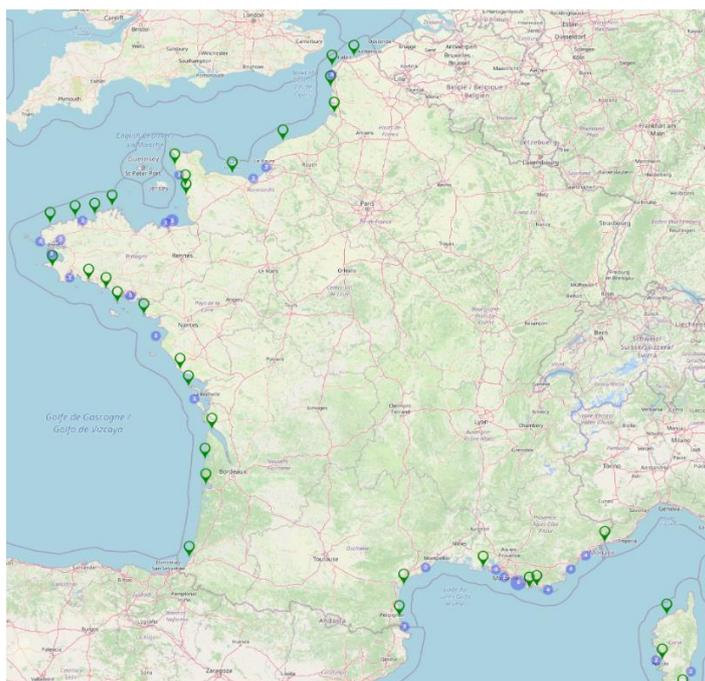
1) Canoë-Kayak et avirons

L'été 2021 marque une baisse de 11,7% du nombre d'opérations par rapport à l'été passé avec 128 opérations.

90% des opérations sont classées en SAR. Les déclenchements concernant des groupes de kayaks ont augmenté puisque 302 personnes ont été impliquées en 2021 contre 227 en 2020. Les principales causes de déclenchements sont liées aux difficultés à manœuvrer.

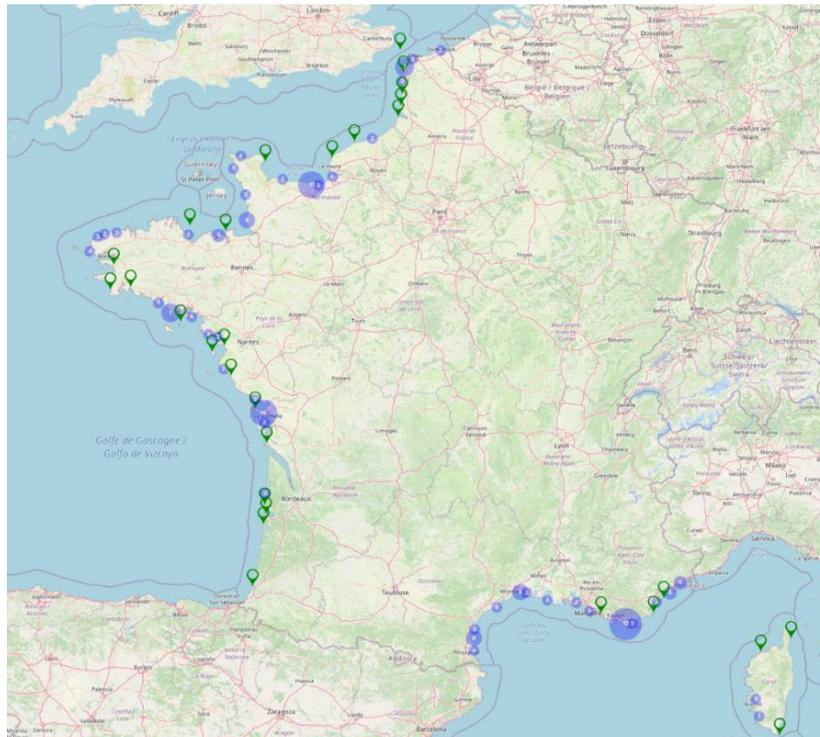
15 blessés et 2 disparus sont à déplorer.

Les principaux bassins concernés sont le Finistère (15), la Polynésie (14), le Var (13) et les Bouches-du-Rhône (9).



Carte Seastat (Source DAM), Localisation des opérations Canoë/Kayak saison estivale 2021.

2) Kite surf



Carte Seastat (Source DAM), Localisation des opérations Kite surf saison estivale 2021.

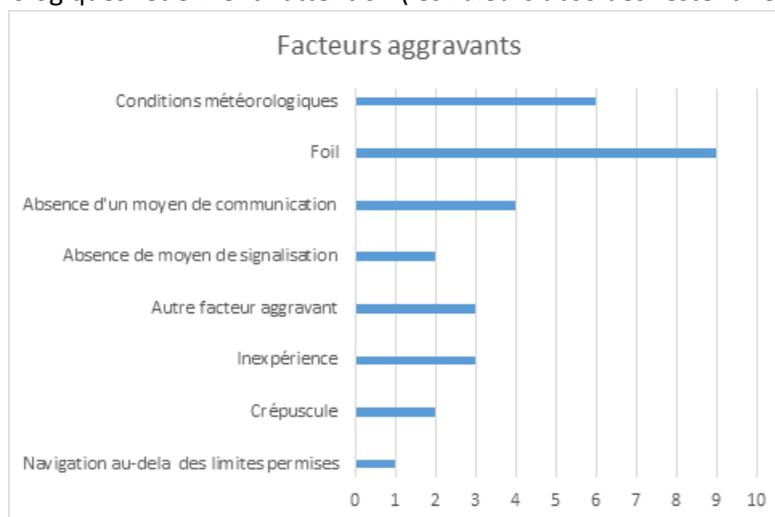
Les CROSS ont coordonné cet été moins d'opérations qu'en 2020 (212 contre 272), la grande majorité en SAR (175).

252 personnes ont été impliquées et parmi elles, on regrette 2 décédés (le 16 août à Hyères) et 3 blessés.

Le Var et le Calvados cumulent chacun 19 opérations et le Morbihan 16.

Parmi les faits générateurs les « difficultés à manœuvrer » représentent 62 opérations (28%). Le choix de la surface de voile, le manque de prise d'information sur l'évolution de la météo ou une mauvaise préparation physique peuvent expliquer l'importance de ce nombre.

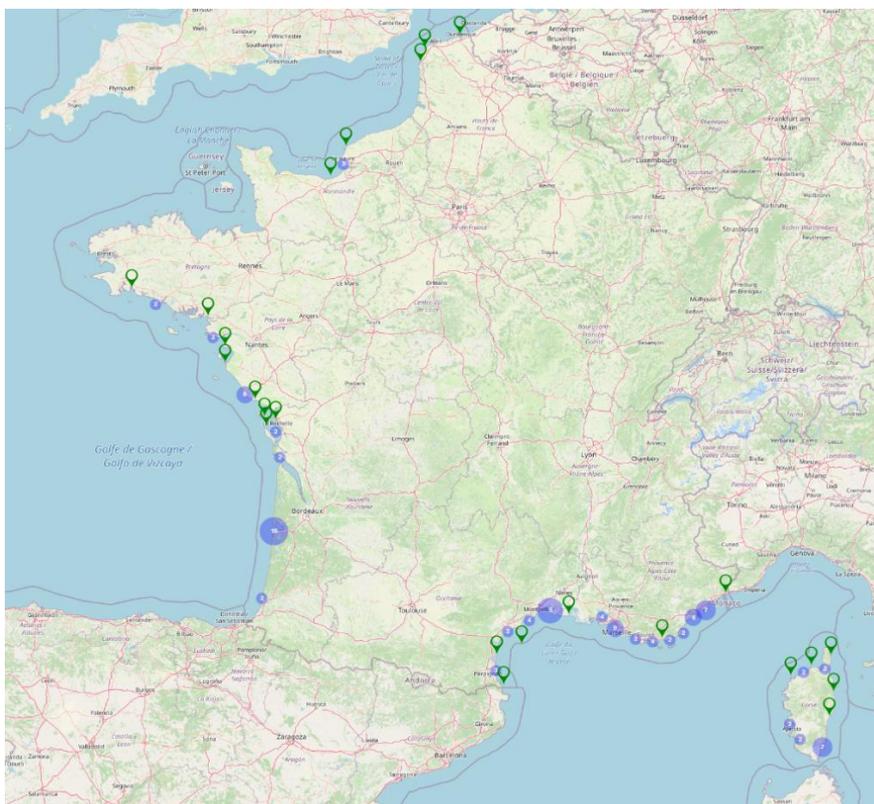
Pour la première fois, les opérateurs en CROSS ont la possibilité de renseigner les facteurs aggravants selon les opérations. Pour les quelques fois où cela a pu être précisé, la présence de foil ou les conditions météorologiques retiennent l'attention (les valeurs absolues restent néanmoins faibles).



3) Les véhicules nautiques à moteur (Jet ski)

La saison 2021 a connu pour les VNM 127 opérations coordonnées par les CROSS métropolitains et ultra-marins.

La très grande majorité des opérations est intervenue sous la Loire. Les premiers départements concernés sont le Var (16 opérations), les Bouches-du-Rhône et la Corse du Sud (11 chacun) et enfin Gironde et Alpes-Maritimes (10 chacun).



Carte Seostat (Source DAM), Localisation des opérations VNM saison estivale 2021.

L'origine des événements concerne pour 51 % des problèmes techniques (avaries de propulsion ou électriques).

7 opérations portent la mention « activité encadrée » (randonnées ou apprentissage). Elles ont impliqué 9 personnes dont 7 blessés.

Parmi les accidents les plus graves, on observe cette année :

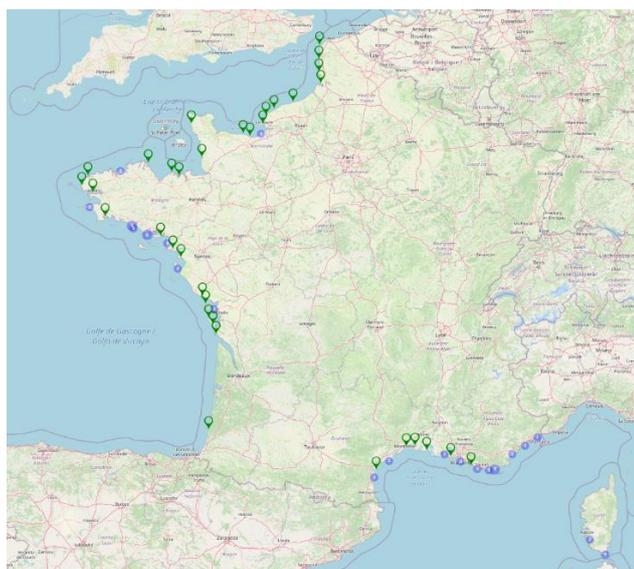
- 3 collisions (en Corse, dans le Var et en Vendée) entre VNM
- 9 chutes à la mer. Parmi elles figurent la personne décédée (le 28 mai en Charente-Maritime).

Préconisations :

De ces constats, nous invitons les administrations à poursuivre les axes de prévention sur l'entretien du matériel, les risques de collision et la chute à la mer.

Le bilan de la préfecture maritime Atlantique insiste également sur l'essor sur sa façade de ce type de flotteur et sur le fait qu'ils sont à l'origine de nombreuses infractions et conflits d'usage.

4) Planche à voile



Carte Seastat (Source DAM), Localisation des opérations Planche à voile saison estivale 2021.

La saison estivale 2021 connaît une baisse de 30% du nombre d'opérations par rapport à 2020 (93/133). Les CROSS Lagarde et Etel sont les plus sollicités avec 2/3 des déclenchements. De façon plus précise, le Var, le Morbihan et le Finistère concentrent à eux seuls 34 opérations. Seul un tiers des opérations a lieu dans la bande des 300 mètres.

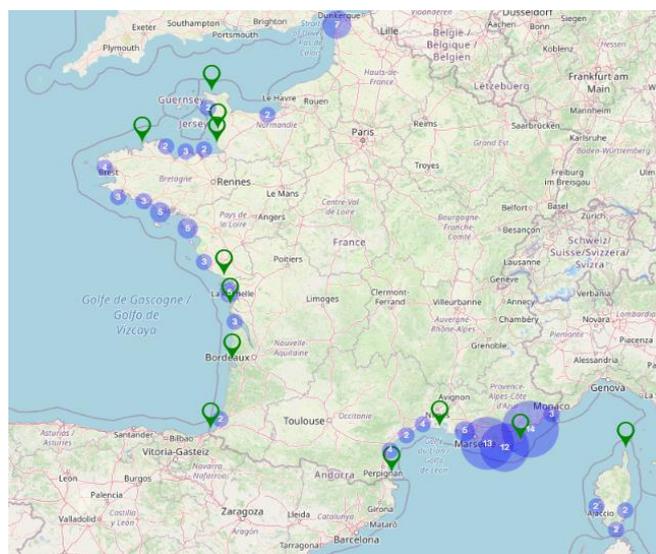
5) Paddle

La pratique du paddle s'est bien développée sur notre littoral et la configuration de Seamis nous permet d'obtenir pour la première fois un aperçu des événements rencontrés pour ce support.

On dénombre ainsi 126 opérations en métropole dont 119 classées en SAR.

L'inexpérience et la difficulté à manœuvrer sont les facteurs déclenchant le plus d'opérations. S'agissant des facteurs aggravants, on observe, lorsque l'information a pu être renseignée, que les conditions météorologiques ou l'arrivée du crépuscule reviennent plus souvent.

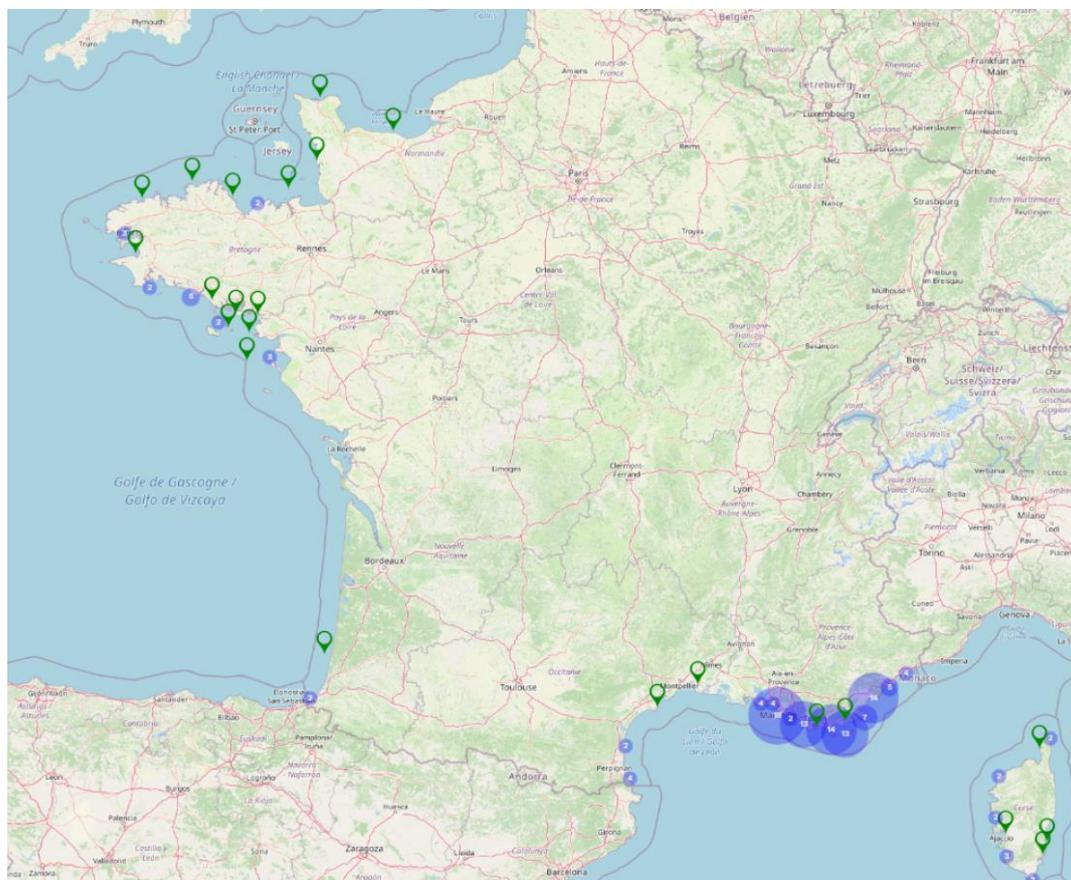
Les 3 départements les plus concernés ont été le Var (27), les Bouches-du-Rhône (14) et les Alpes-Maritimes (8).



Carte Seastat (Source DAM), Localisation des opérations Paddle saison estivale 2021.

6) Plongée

La saison 2021 fait apparaître 176 opérations (dont 80% en SAR), les 2/3 étant enregistrées en Méditerranée. Le nombre total d'opérations est supérieur aux chiffres constatés depuis 2015. Le bilan humain reste cependant stable.



Carte Seastat (Source DAM), Localisation des opérations Plongée/Chasse/Apnée saison estivale 2021.

Ces opérations ont impliqué 199 personnes dont 14 retrouvées après recherches, 82 blessées et 15 décédées.

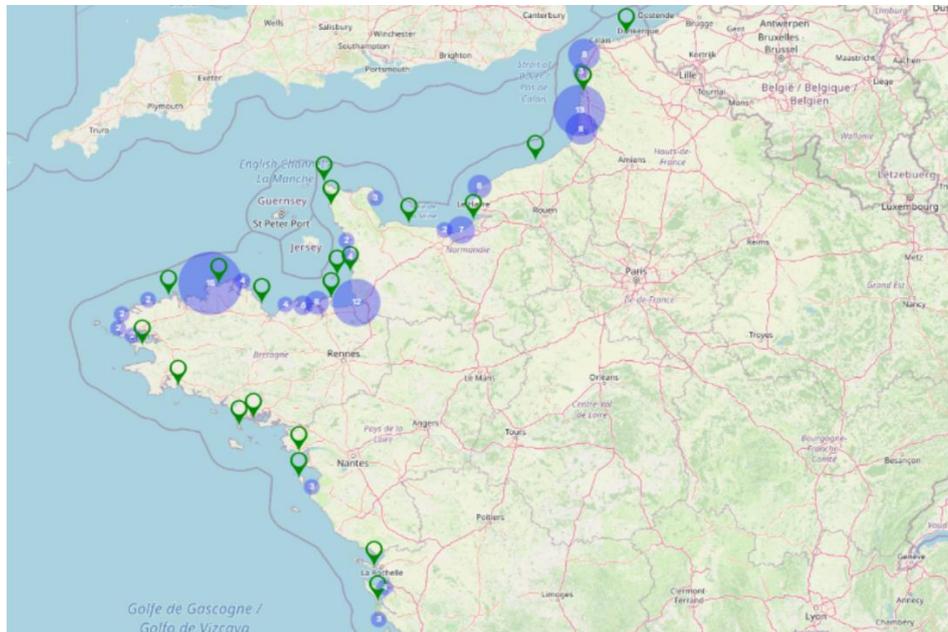
Sur les 15 personnes décédées (toutes en métropole), on en dénombre 2 en apnée, 6 en chasse sous-marine et 7 en plongée bouteille. Concernant ces derniers décès, 5 sont intervenus sur les côtes varoises mais au sein d'écoles parfois installées en dehors du département.

Le Var concentre à lui seul 62 opérations, suivi plus loin par les Bouches-du-Rhône (27) et le Morbihan (11).

Les remontées des professionnels du secours en PACA insistent pour une meilleure prise en compte de l'instruction en date du 31 mai 2021 du Secrétaire général de la mer relative au traitement des accidents subaquatiques survenus en mer.

7) Isolement par la marée et envasement

On dénombre 142 opérations cet été (dont 127 en SAR) ayant impliqué 389 personnes. L'isolement par la marée représente la très grande majorité des événements. Seuls 9 d'entre eux étaient causés par un envasement.



Carte Seastat (Source DAM), Localisation des opérations Isolement par la marée saison estivale 2021.

Les départements des Côtes-d'Armor (33), de la Manche (25) et du Pas-de-Calais (25) ont été les plus touchés.

Les opérations représentent 106h de mobilisation de moyens de secours tous confondus. Elles ont conduit notamment 36 fois à la mobilisation d'un moyen aérien (Marine Nationale ou Sécurité civile principalement), soient 25% des opérations.

Le bilan humain conduit à dénombrer notamment 229 secourus, 72 tirés d'affaire seuls, 3 blessés et 1 décédé (ce dernier ayant eu lieu en Charente-Maritime).

8) Baignades



L'année 2021 a fait l'objet d'une enquête triennale réalisée par Santé Publique France du 1er juin au 30 septembre.

Les données sont encore sous investigations pour établir l'accidentalité ou l'intentionnalité mais les résultats préliminaires pour la période du 1er juin au 31 août 2021 font provisoirement apparaître 1119 noyades accidentelles documentées, dont 250 suivies de décès (22 %).

Le nombre de noyades accidentelles sur cette période est en baisse de 9 % par rapport à 2018, date de la dernière enquête : respectivement 1 119 vs 1 225. Le nombre de noyades accidentelles suivies de décès est de 250 en 2021, il était de 262 en 2018.

Les deux catégories d'âge les plus représentées parmi les noyades accidentelles sont **les enfants âgés de moins de 6 ans (26 %) et les personnes âgées de 65 ans et plus (20 %)**.

Parmi les noyades accidentelles en cours d'eau/plan d'eau, 39 % ont été suivies de décès. Ces proportions sont de 20 % pour les noyades accidentelles en mer et de 12 % pour celles survenues en piscine.

Les noyades accidentelles suivies de décès sont plus fréquentes en milieu naturel (mer, cours d'eau, plan d'eau) chez les adolescents et les adultes et en piscine **chez les enfants de moins de 6 ans**.

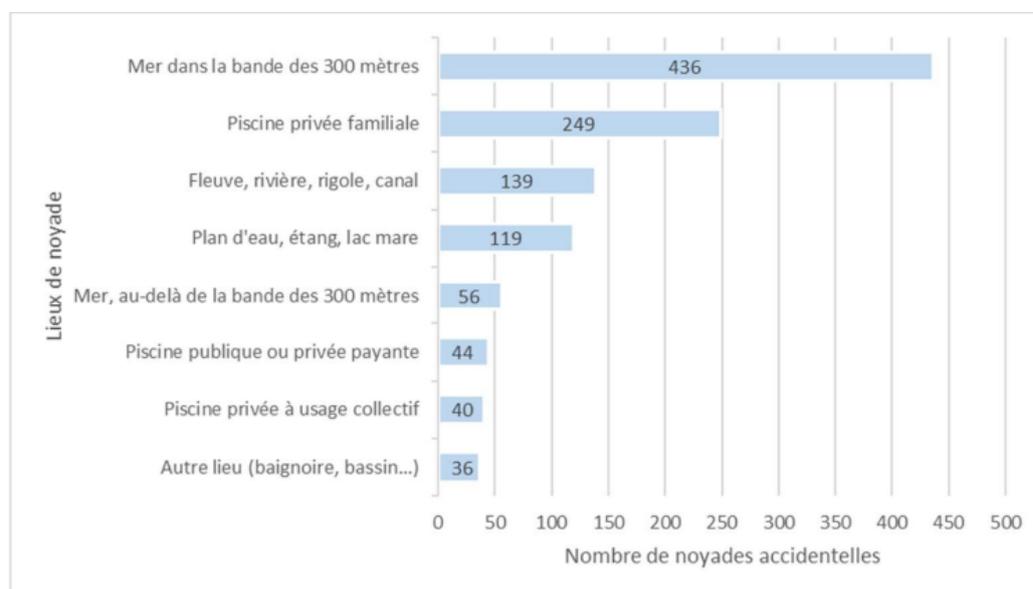
Selon le bilan du CROSS MED pour cette saison, les accidents de baignade interviennent souvent *“par conditions météorologiques défavorables ou en fin de soirée voire de nuit, dans un contexte festif” et “démontre une réelle insouciance, voire inconscience, face aux risques en mer.”*

Le séquençage par périodes :

Période	2018	2021
Du 1 ^{er} au 15 juin	63	157
Du 16 au 30 juin	176	198
Du 1 ^{er} au 15 juillet	290	123
Du 16 au 31 juillet	283	281
Du 1 ^{er} au 15 août	279	213
Du 16 au 31 août	134	147
Total	1 225	1 119

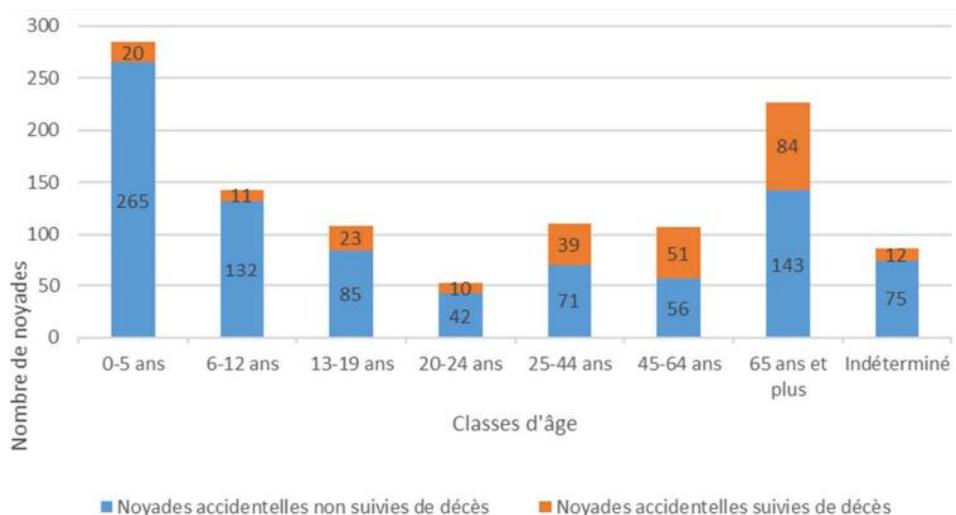
Notons la concordance avec les fortes chaleurs du mois de juin mesurées par Météo France.

Répartition des noyades accidentelles totales par lieu de noyade :



La répartition est ainsi de 492 en mer et de 627 en eau douce.

Nombre de noyades accidentelles totales et suivies de décès selon l'âge :



Le manque de surveillance et le défaut d'apprentissage de la nage expliquent les accidents de la tranche d'âge 0/5ans ; le manque de préparation physique ou des accidents médicaux contribue à déclencher ceux de la tranche 65 ans et plus.

Répartition des noyades accidentelles totales et suivies de décès par région :

Région	Nombre de noyades accidentelles (total)	Nombre de noyades accidentelles suivies de décès
Auvergne-Rhône-Alpes	105	26
Bourgogne-Franche-Comté	15	6
Bretagne	87	26
Centre-Val-de-Loire	31	9
Corse	14	2
Grand-Est	28	9
Hauts-de-France	45	11
Île-de-France	48	10
Normandie	45	13
Nouvelle-Aquitaine	126	34
Occitanie	202	33
Pays-de-la-Loire	67	20
Provence-Alpes-Côte d'Azur	246	37
Ensemble de l'outre-mer	60	14
Total	1 119	250

Les noyades accidentelles suivies ou non de décès étaient plus nombreuses dans les régions du littoral notamment en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Occitanie.

Le nombre de noyades accidentelles était élevé en région Auvergne-Rhône-Alpes, la plaçant en 4ème position, région continentale comptant de nombreux cours d'eau/plans d'eaux.

Conseils de prévention :

Parmi les recommandations de Santé Publique France, nous insistons sur :

- La prise en compte de l'état de forme ;
- L'adaptation de l'intensité de la nage aux capacités du pratiquant en ne surestimant pas son niveau de natation. La nage en milieu naturel est souvent plus difficile (mer, lac, rivière...) qu'en piscine ;

A tous les âges, la baignade comporte des risques. Des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité.

Pour les plus petits :

- Apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et les familiariser à l'aisance aquatique dès le plus jeune âge,
 - **Surveiller les enfants en permanence**, toujours rester près d'eux quand ils jouent au bord de l'eau et se baigner avec eux lorsqu'ils sont dans l'eau,
 - Porter une vigilance particulière lors des baignades dans des **piscines « hors-sol »** (non enterrées) **qui ne disposent pas obligatoirement de dispositif de sécurité.**

Pour les adultes :

- Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager,
- S'informer sur les conditions météorologiques et, de manière générale, respecter les consignes de sécurité, les interdictions de baignade et choisir les zones de baignade surveillées signalées par les drapeaux de baignade, où l'intervention des équipes de secours est plus rapide,
- Prévenir un proche avant de se baigner,
- Rentrer dans l'eau progressivement surtout après une longue exposition au soleil,
- Eviter la consommation d'alcool avant de se baigner.

Quelques évènements remarquables en loisirs nautiques de l'été 2021 :

-Mercredi 15 septembre sur le bassin méditerranéen : 9 personnes se sont noyées en quelques heures sur différents endroits du littoral. Les conditions météorologiques se sont dégradées très brutalement, et bien qu'annoncées, n'ont pas été prises en compte par ces pratiquants.

-Lundi 9 août à Gruissan, un passager de jet ski est éjecté lors d'un saut de vagues de sillage, retombant sur la tête et heurtant le VNM il est évacué avec un pronostic vital engagé.

-Mardi 20 septembre 2021 : Trois femmes ont été surprises par la marée alors qu'elles empruntaient le passage du Gois, entre Beauvoir-sur-mer et Noirmoutier, en Vendée. Elles ont dû se réfugier sur une balise de secours. Aucune n'a été blessée.